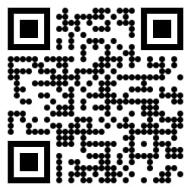




Comité de Soutien pour **Une Nouvelle Énergie Pour Guécélard**

Pour Etre au Courant Restons Branchés



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
JOAFE N° : W723016464
SIRET N° : 883 356 388 00016
Dépôt légal "BnF" N° : 00033432

Bulletin N° 5 - Juin 2021

L'Édito...

Édition Spéciale

Comité de Soutien aux Élus-es Municipaux
de la liste
Une Nouvelle Équipe Pour Guécélard



Contact : cs.unepg@gmail.com Site : <https://unenouvelleenergiepourquecelard.fr/>
Facebook : [une nouvelle énergie pour guécélard](https://www.facebook.com/une.nouvelle.energie.pour.gu%C3%A9celard)

Voilà maintenant plus d'une année que se sont déroulées les élections municipales. La situation sanitaire du moment a fortement perturbé le déroulement de cette rencontre citoyenne et depuis lors, force est de constater que nous ne sommes toujours pas sortis de cette crise humainement inédite. Le pic de la troisième vague de contamination semble être derrière nous, la vaccination de la population prend son essor et c'est avec un fort sentiment d'espérance que nous forgeons nos meilleures perspectives d'avenir.

L'association "Comité de Soutien pour **Une Nouvelle Énergie Pour Guécélard**" (CS-UNÉPG) imprime doucement mais sûrement son empreinte et sa place dans le paysage communal. Bien sûr, cela ne se fait pas sans faire frissonner quelques épidermes sensibles mais, qu'à cela ne tienne, une démarche critique et attentive ne peut faire que du bien à une gouvernance plurielle et démocratique. Toujours est-il que nos adhérents et soutiens apprécient le fait que la minorité municipale s'emploie, au sein du Conseil Municipal, à être force de propositions constructives, dans l'intérêt des Guécélardaises et Guécélardais, sans pour autant perdre de vue les convictions et projets qui continuent à les animer. Nous vous proposons dans les différentes rubriques qui suivent un premier bilan de cette année écoulée depuis la déclaration des résultats de ce moment électoral local.

Un Courant Induit...



Retour sur les Élections Municipales 2020, Quelques Chiffres...



Afin de rafraîchir nos mémoires... **Dimanche 15 mars 2020** se sont déroulées les élections municipales.

Deux listes étaient en présence :

La liste conduite par Yannick HEULIN	:	Une Nouvelle Équipe Pour Guécélard, - UNÉPG ,
La liste conduite par Alain VIOT	:	L'Expérience et le Dynamisme pour l'Avenir de Guécélard
A l'issue du scrutin, la proclamation des résultats donnait une image du paysage électoral Guécélardais comme suit :		
Liste Alain VIOT	:	595 voix – 51,55 %
Liste Yannick HEULIN	:	559 voix – 48,44 %
Soit un différentiel de voix de	:	36 voix – 3,1 %

Ces résultats conduisirent à la constitution d'une équipe municipale 2020/2026 composée de, **23 conseillers-ères** et constituée de : **18 représentants-es de la liste majoritaire et 5 représentants-es de la liste minoritaire (UNÉPG)**.

Lundi 16 mars 2020, au vu des résultats et du **très faible écart de voix entre les 2 listes**, les membres de l'équipe UNÉPG présents lors d'une "réunion bilan" décidèrent de créer une association (**Comité de Soutien aux élus-es UNÉPG**) destinée à accompagner dans leurs missions de conseillers-ères municipaux-pales et communautaires nos colistiers et colistières fraîchement élus-es, répondant ainsi aux souhaits des nombreux-ses électeurs-trices ayant votés pour notre liste.



Gilles CHAMPLON
Président



Chantal REBIN
Secrétaire



Nelly DOLLET
Secrétaire
Adjointe



Justine PAPIN
Trésorière



Franky FAJOLE
Trésorier
Adjoint

La Genèse de l'Association...



Le 23 mars, nous mettions en chantier les documents supports indispensables à la création d'une association : Statuts, Règlement Intérieur, Charte de déontologie, etc.

Le 20 avril, suite à l'Assemblée Générale virtuelle, le procès-verbal d'installation du bureau validait son installation ainsi que sa composition...





Cette démarche s'appuie sur les fondamentaux qui étaient ceux de l'équipe "UNÉPG" durant la campagne des municipales 2020 : « **L'écoute des habitants et la préservation du cadre de vie des Guécélardais-es, dans le respect des trois piliers fondamentaux du Développement Durable (social, économique et environnemental), valorisant le besoin de transition et de changement dont a besoin notre commune et ses habitants, pour vivre dans un milieu plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement** ».

Un Travail Collaboratif des Adhérentes et des Adhérents...



La mission que nous nous sommes fixée est engagée. En effet, depuis l'installation du premier Conseil Municipal, **mardi 26 mai 2020**, l'ensemble des élus est à pied d'œuvre. La tâche est importante et notre soutien doit être à la hauteur de nos ambitions.

Les premiers sujets d'importance ont été traités ou sont en cours de réalisation : Finalisation des travaux du groupe scolaire, achèvement de la rénovation de la future maison de santé, accueil de médecins dans les lieux ainsi rénovés, renouvellement du marché public de la collecte des déchets, maintien/mise aux normes de la déchetterie sur le site de Guécélard, aménagement des voies de circulation intra-communales et intercommunales, enfouissement des réseaux (EDF, fibre), modernisation de l'éclairage public, traitement des dépôts sauvages, modernisation et exploitation des bâtiments et équipement publics, etc.

Une Structure, des Outils, des Procédures et des Groupes de Travail...



Vous l'avez compris, nous tentons de contribuer toutes et tous (adhérents-es et soutiens), en fonction de notre temps, de nos disponibilités, de nos compétences professionnelles et/ou personnelles, de nos envies et/ou de nos préférences, à l'accompagnement, à la mise en œuvre et à la réussite de tous ces "chantiers". Pour cela et nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, nous avons constitué des **Groupes de Travail** destinés à proposer à nos élus-es des contenus, des supports, des outils capables de leur donner de quoi **proposer, argumenter, soutenir, accompagner** les projets en cours et/ou à venir. C'est tout l'intérêt de notre démarche et de notre raison d'être. Les échéances sont, pour certains de ces projets, à court et moyen terme. Dès la rentrée de septembre 2020, nous leur avons proposé un **plan d'actions liées aux objectifs cités ainsi que des critères d'évaluation**.

Whatt-News ...



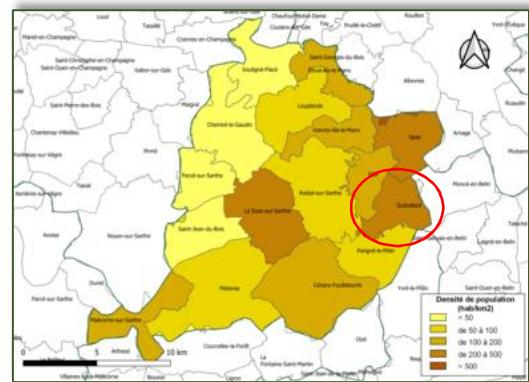
La Déchetterie Intercommunale située sur la Commune de Guécélard...

Construite en 2003, la déchetterie installée sur la commune de Guécélard est gérée par la Communauté de Communes "Val de Sarthe" depuis 2014. Composée de 16 communes, "Val de Sarthe" exploite deux déchetteries, l'une implantée à Roézé sur Sarthe et la seconde à Guécélard.

Le rapport du cabinet "ATLANCE" (1), paru en décembre 2017, exposait les informations suivantes :

(1) « **Les déchetteries de Roézé sur Sarthe et Guécélard desservent environ 30000 habitants**. La moyenne des Pays de Loire affiche une déchetterie pour 10000 habitants, la moyenne nationale étant de une déchetterie pour 13872 h. »

Comme le présente le tableau ci-dessous, ces deux déchetteries **dépassent les moyennes d'apports et de fréquentations** (visites) par habitant et par an :



	Moyennes			
	Nationale	Régionale	Départementale	Val de Sarthe
Apports hbt/an	286 kg	300 kg	278 kg	335 kg
Fréquentation hbt/an	2,57	3,47	2,71	4,9

(1) « Entre 2015 et 2017, la déchetterie de Guécélard a traité environ 3377 tonnes de déchets dont 1372 tonnes de déchets verts.

Ces derniers devraient augmenter substantiellement pour atteindre 1600 tonnes dans les années à venir.

La fréquentation durant les **1196 heures** d'ouverture est soutenue, avec une moyenne **42,7 visiteurs par heure** d'ouverture, dont un pic dépassant les **50 visiteurs** le samedi. Pour mémoire, les recommandations de l'ADEME sont de **20 à 25 visites par heure** d'ouverture et par agent. »

Ce même rapport soulève la question du maintien de ce lieu d'apport en raison des normes et réglementations en vigueur et à venir ! Il précise clairement la nécessité d'évolution du site !

Dans les conditions d'exploitation actuelle, quel avenir pour la déchetterie de Guécélard ? :

La fermeture du site actuel ? La mise aux normes des installations ? L'extension de la surface ? La construction d'un nouveau site sur Guécélard ou sur une autre commune ?





Ces sites sont accessibles à toute personne souhaitant consulter les informations provenant du Comité de Soutien "CS-UNÉPG". "Wordpress" est constitué de **9 rubriques distinctes retracant l'actualité passée et/ou actuelle en provenance du CS-UNEPG et de ses élus-es** :

Ces outils dédiés, mis à jour quotidiennement, informent les abonnés et les visiteurs sur l'actualité locale, communale, intercommunale, départementale voire nationale du moment. Ils reprennent les informations en lien avec nos rubriques mais aussi celles publiées par la municipalité, la préfecture, etc. et ayant un rapport avec la vie de tous les jours de nos concitoyens.

Une Communication Privilégiée avec nos Adhérents-es... "WhatsApp" – "gmail" – "Google Drive"



L'application mobile multiplateforme "WhatsApp" fournit un système de messagerie instantanée chiffrée de bout en bout aussi bien via les réseaux de téléphonie mobile que par Internet. Cette application est **utilisable par nos seuls-es adhérents-es** à l'unique condition qu'ils-elles ouvrent un compte et nous communiquent les coordonnées de ce dernier. L'actualité du moment y est développée sommairement, la plupart du temps en donnant accès aux liens pour "Facebook", "Wordpress" et "Google Drive", archivant la totalité des articles et documents référencés et parus.

La boîte mail "cs.unepg@gmail.com" est un outil de communication utilisé et utilisable en plus des autres canaux d'information (courriers, Facebook, WhatsApp, Wordpress, etc.). Elle est consultable par nos adhérents-es nous ayant communiqué une **adresse mail rattachée à tout type de fournisseur d'accès**. Ces courriels, adressés à tous-tes les adhérents-es identifiés-es, nous permettent de vous informer via un canal de communication sécurisé.

La Demande de Subvention Communale aux associations du CS-UNEPG...



Comme annoncé par la liste candidate "L'expérience et le dynamisme pour l'avenir de Guécélard" durant la campagne électorale des municipales 2020, nous avons souhaité bénéficier de l'attribution d'une **aide spécifique à la création et au fonctionnement** de notre association "Comité de Soutien pour Une Nouvelle Énergie Pour Guécélard".

Ainsi, courant juin 2020, nous avons déposé un dossier complet, conforme et argumenté auprès de la mairie. La subvention souhaitée avait été chiffrée à **496,49 €**

Nous avons le regret de vous informer qu'aucune subvention n'a été accordée pour notre association.

Une Énergie Citoyenne...



Cette rubrique est la vôtre...

« Cette rubrique, mise en ligne sur le site du Comité de Soutien "CS-UNÉPG", permet aux adhérents-es de s'exprimer sur des sujets d'actualité ayant pour thèmes toutes les problématiques en lien avec la vie communale (sécurité, circulation, environnement, etc.). Après validation du CS-UNEPG, la fiche est transmise en mairie. Les suites techniques et/ou matérielles données aux divers signalements sont de l'entièbre responsabilité de la municipalité ».

Depuis la publication de la première fiche : "Ralentisseur HS route d'Oizé le 24 avril 2020", **38 signalements ont été réalisés**. Une partie a été traitée (merci aux Services Municipaux), d'autres sont en attente. Cette rubrique montre l'intérêt des habitants-es pour une démarche citoyenne locale. Retrouvez l'intégralité des signalements et de leur suivi sur le site : <https://unenouvelleenergiepourguecelard.fr>

Impliquer nos Concitoyens dans la Vie Locale ... L'Application "INTRAMUROS"



Depuis quelques semaines, la municipalité a mis à la disposition des Guécélardaises et Guécélardais une application mobile destinée à **informer, alerter et faire participer** les administrés à la vie locale.

Cette initiative mérite d'être saluée. Les habitants de Guécélard peuvent désormais, après avoir téléchargé l'application sur un smartphone, accéder aux informations mises en ligne par la commune.

La rubrique "**signalement de problème**" remplit désormais la même fonction que les fiches "**Une Energie Citoyenne**". Vous pouvez utiliser ce canal de communication ou continuer à nous informer grâce à notre **site internet dédié**.



Comment nous rejoindre, quels avantages ?

Vous qui lisez ces lignes, vous avez la possibilité de nous suivre et/ou de nous rejoindre :

Site : <https://unenouvelleenergiepourguecelard.fr>

boîte mail : cs.unepg@gmail.com

Ou mieux encore, en adhérant à notre association : CS-UNEPG

(*Bulletin d'adhésion et conditions sur le site ou sur demande par mail*)



Un an déjà...

Afin de tenter de résumer en quelques mots nos activités de **Conseillers-ères Municipaux-ales ou Communautaires de la minorité** en ce début de mandat, et conformément à ce qui nous a animé durant la campagne électorale 2020, nous souhaitons être présents, partager, débattre, contribuer, émettre nos avis en amont des décisions prises par le Conseil Municipal. **Nous ne souhaitons pas que notre mandat se résume à des votes, à des mains levées** (ou pas). Si des **commissions existent**, c'est bien pour qu'elles se réunissent toutes régulièrement, que les échanges contribuent à dégager la meilleure décision possible et que les sujets y soient abordés sans tabou. Quant à la communication, la **non publication** dans le journal communal du **mois de mai**, d'un **article** proposé par un **élu de la minorité** et portant sur les actions prévues sur la voirie en 2021 (compétence communautaire), nous semble **regrettable**. Que l'article en question, *disponible en version "projet"* sur le site du "CS-UNEPG", soit **discuté, révisé, amendé** avec son rédacteur **s'inscrit dans la normalité**, mais qu'il soit **purement et simplement omis** ne sert personne et surtout pas les Guécélardais.

Le projet de territoire pour "Val de Sarthe" :

La Communauté de Communes souhaite mettre en place un projet de territoire (vision de 5 à 10 ans). Cette démarche devrait se concrétiser dans les domaines urbain, économique et social. Les périmètres d'actions devraient concerner la revitalisation du territoire, l'évolution du logement et de l'habitat, la transition et la rénovation énergétique, la transition numérique, le respect de l'environnement, etc. **Un chargé de missions** (pilotage du programme) sera recruté (emploi non permanent). Dans le cadre de ce **projet de territoire**, chaque commune devait établir son programme/projet (y compris le volet financier) ou à défaut lister les actions envisagées à court et moyen terme. Les réponses à nos questions, posées lors des derniers Conseils Municipaux, démontrent que, **seul le Bureau Municipal (Maire, adjoints, délégué) a pu débattre et décider**. **Aucun document récapitulatif ne nous a été transmis**. Les conclusions des rencontres qui se sont déroulées en avril, par groupe de communes (Guécélard, Spay, Fillé, Parigné), ont été abordées très sommairement en Conseil Municipal, là encore suite à notre questionnement. **Nous regrettons qu'aucune démarche collective vers l'ensemble des conseillers municipaux n'ait pu se tenir** sur un projet qui ne sera forcément pas neutre pour Guécélard.

Un service de communication intercommunal :

Une information relative à la création d'un Service Commun "Communication" a été transmise en Conseil Communautaire du 15 avril 2021. **Certaines communes** (Cérans-Foulletourte, Chemiré le Gaudin, Étival, Malicorne, Roëzé), le **Pays Vallée de la Sarthe** et la **Communauté de Communes sont impliqués**. Ils ont respectivement fait part de leurs besoins annuels en ressources humaines. Le projet de recrutement de deux agents du Service Commun Communication sera lancé à partir de mai 2021. L'ouverture du service est programmée au 1er septembre 2021. **Nous ne nous prononcerons pas** sur le bien-fondé de cette mutualisation mais **regrettons de ne pas avoir été informés** de cette création ainsi que du **positionnement de notre commune**. Cette décision a été prise en dehors de toute information et sans concertation du Conseil Municipal.

Sécurisation des voies fortement urbanisées... Les méandres des voix de décisions... Un peu de patience ! :

Les projets de **limitation de vitesse et de révision de certaines priorités** sur des **zones fortement urbanisées** (Dauphin, Filières, Minières, Bordage) ont été initiés et **discutés** au cours du **dernier trimestre 2020**. Ces projets ont été **travaillés en janvier 2021**, au cours d'échanges entre les services techniques de la Communauté de Communes de **Val de Sarthe** et les représentants **municipaux locaux**. Les modalités de leur mise en place sont dorénavant **connues**. Les décisions doivent à présent être validées par la **Commission locale de l'Aménagement Urbain** avant que des **arrêtés**, proposés en **Conseil Municipal**, viennent **conclure la démarche** ! Ne pouvait-on pas mener les deux démarches en parallèle afin de **réduire les délais** !

Communiquer, mettre des informations et des outils à disposition des habitants et des associations ! :

Pour l'application "Intramuros", nous avons proposé que les **associations Guécélardaises** puissent interagir directement sur cette application, **sous couvert d'un "modérateur"**, afin de promouvoir leurs activités et communiquer sur les évènements qu'elles jugent indispensables. **La réponse négative**, liée à la volonté de maintenir des modalités actuelles (demande écrite formulée au service municipal communication) et à la crainte d'une possible discrimination, peut se comprendre. Cependant, il nous semble nécessaire de **ne pas restreindre l'utilisation** de ce média et de **tenter cette expérience**. Même si les associations sont nombreuses et afin de conforter cette proposition, **une ou deux sessions d'initiation** à l'utilisation de cet outil ne semblent pas insurmontables. Cela permettrait une **présentation collégiale** de l'application pour sa **mise en œuvre**. Accompagner les mutations technologiques auprès des acteurs communaux serait un investissement porteur. L'application le permet, d'autres le font ! Pourquoi pas Guécélard ?

Budget pour l'assainissement communautaire :

Suite à une question écrite (Fillé) posée en Conseil Communautaire du 15 avril 2021, la prise de **compétence** de l'assainissement collectif par la **Communauté de Communes** du Val de Sarthe a été **abordée**. Lors de ce **transfert**, certaines communes ont **conservé les excédents financiers** de clôture de budget. Les **dispositions** légales de l'époque le **permettaient**. Désormais, dès lors qu'une **commune réclamera des travaux d'assainissement**, priorité sera donnée aux communes ayant **reversé le solde** de l'opération financière. Pour les autres, le **reversement des excédents sera réclamé** (possibilité d'étalement sur 2 ou 3 exercices comptables). Le principe étant que **celui qui demande des travaux ne peut pas conserver l'argent qui était destiné à les financer**. Notre commune a **conservé** des excédents financiers. Même si Monsieur le Maire regrette la précipitation avec laquelle cette compétence a été transférée, au regard des besoins qui verront le jour (obligations réglementaires entre autres), **le reversement de l'excédent sera réclamé**.